



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Retour Volontaire et Assistance à la Réintégration OIM KINSHASA depuis 2004 à ce jour

1. A propos du Retour Volontaire Assisté et Réintégration

Les moyens mobilisés pour mettre en œuvre la politique d'éloignement connaissent aujourd'hui un nouvel essor et beaucoup de pays hôtes recommandent la « mise en place de nouveaux outils de pilotages, d'animation et de soutien de la fonction de reconduite à la frontière d'étrangers en situation irrégulière », qui sont : l'intensification des outils de repérage des étrangers en situation irrégulière, la criminalisation de l'aide aux personnes en séjour irrégulier et les dispositifs d'aide au retour sont « dopés ».

Ces outils comprennent aujourd'hui 3 volets distincts :

- *L'aide au retour volontaire* concerne les personnes ayant fait l'objet d'une obligation à quitter le territoire français. Elle comprend toujours le paiement du voyage et d'un excédent de bagages.
- *L'aide au retour humanitaire* concerne les personnes exclues de *l'aide au retour volontaire* (notamment les personnes originaires d'un pays dit « sûr » au moment de leur demande d'asile.
- *Les aides à la réinsertion* peuvent, dans certains pays, s'ajouter aux deux précédentes si les bénéficiaires ont un véritable projet de réinsertion économique dans leur pays d'origine.

Ces aides consistent en principe à fournir aux personnes une aide au montage et à la réalisation d'un projet économique (l'aide financière qui diffère selon les pays), et une formation professionnelle en lien avec le projet.

Le Retour et la réintégration d'un migrant constitue un grand travail et représente un coût important qu'une personne qui ne peut plus rester dans le pays ou qui est incapable, même si elle le souhaite, de rentrer dans son pays d'origine.

Exemples de migrants assistés : Les cas de demandes d'asile refusées, des migrants irréguliers, des groupes vulnérables, personnes en errance, des victimes de la traite des êtres humains.

Opérant pendant près de trois décennies, les programmes de RVA comptent plus de 1,6 million de personnes retournées vers au moins 160 pays d'origine

A présent, l'OIM exécute plus de 20 programmes de RVA et au moins 100 projets à travers le monde.

2. Les principes de base du Retour Volontaire Assisté et Réintégration de l'OIM

- Le Retour doit être Volontaire c'est-à-dire l'absence de coercition (pression) et une décision tout à fait libre
- Possibilité pour le migrant de changer d'avis à toute étape de la procédure
- Aucun début de procédure de refoulement n'ait commencé en son encounter (le demandeur ne doit pas avoir une communication de refoulement) et les documents de voyage et d'immigration ne doivent faire allusion à une quelconque procédure de refoulement
- Protection des Droits de Migrants (tous les droits doivent être garantis à la personne candidate au programme de retour volontaire.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Le programme de Retour Volontaire Assisté et Réintégration présente plusieurs avantages à l'opposé de la procédure d'un retour forcé. Ces avantages valent à la fois pour le migrant lui-même et aux pays en présence (le pays d'accueil et le pays d'origine) :

Pour les migrants

- La décision finale lui revient
- Aide les migrants à préparer leurs retours et réintégration
- Evite toute stigmatisation due à la déportation et aux répercussions négatives

Pour le pays d'accueil

- Le RVA est très avantageux (coût et administration) par rapport au retour forcé et est une solution rapide
- Facilite un retour durable
- Politiquement acceptable – opinion publique
- Accroît la coopération avec les pays d'origine

Pour le pays d'origine

- Le RVA est plus humain et respecte la dignité de la personne
- Facilite un retour durable (inquiétude des communautés de retour)
- RVA peut contribuer aux efforts de développement au moyen de l'assistance au retour et à la réintégration
- Politiquement acceptable – opinion publique

3. Type de programmes de Retour Volontaire Assisté et Réintégration de l'OIM Kinshasa

- Programmes généraux d'assistance au retour pour les migrants irréguliers, des demandeurs d'asile refusés et autres qui veulent rentrer au pays.
Ex: Belgique, UK, Suisse, Suède, Libye, Maroc, Italie, Pays-Bas, Finlande, Suède, Norvège, Afrique du Sud...
- Projets pour des migrants en errance et en transit (Europe de l'Est, Afrique du Nord,)
- Retour et assistance à la réintégration pour certains groupes spécifiques (victimes de la traite) de l'Afrique Australe et de l'Ouganda
- Facilitation de dialogue entre les pays d'origine, de transit et d'accueil; et de recherche sur la migration de retour au travers des campagnes d'information sur les risques de la migration irrégulière

4. Etapes du retour

4.1. Pré-départ

La décision du retour d'une personne est un exercice qui commence dans le pays de séjour ou d'accueil où une personne demande une assistance pour retourner vers son pays d'origine. La personne candidate au retour entre en contact avec le bureau de l'OIM dans ce pays d'accueil pour s'informer sur les critères et la procédure à suivre. Cet exercice comprend :

- La sensibilisation et information sur le programme d'assistance au retour dans son pays d'origine ;
- Le remplissage du formulaire et signature de la déclaration du retour volontaire ;



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

- L'information sur le pays d'origine en rapport avec les objectifs du retour et de la réintégration ;
- Le contrôle et aide médicale; repaire familial pour les mineurs non accompagnés par le bureau ou partenaire de l'OIM dans son pays d'origine ou à sa destination finale ;
- La préparation du voyage (passeports, visa/laisser passer, escorte, abri, assistance médicale)

4.2. Retour-transport

Les facilités suivantes sont accordées à la personne qui a accepté de son plein gré de rentrer dans son pays d'origine :

- L'arrangement du voyage (ticket/bagage); assistance à l'embarquement
- Le paiement de l'argent de poche ou subside (selon le cas) avant le départ du pays d'accueil ;
- L'assistance en transit par le (s) bureau (x) de l'OIM dans le pays de transit.

4.3. Après-retour

Le retour au pays d'origine d'une personne ayant accepté de rentrer volontairement se prépare et s'organise avec la collaboration du bureau de l'OIM dans le Pays d'origine (OIM Kinshasa, pour ce qui concerne les retours vers la République Démocratique du Congo). Le bureau de l'OIM Kinshasa, qui est déjà informé pour toute arrivée, entre en contact parfois avec les membres de famille ou amis de la personne (suivant son désir) et prend toutes les dispositions pour lui assurer une bonne assistance à l'aéroport avec possibilité de l'accompagner à domicile ; puis suivra l'entretien au bureau de l'OIM Kinshasa sur l'activité de réintégration que la personne mettra en place. Les activités ci-après sont organisées par le bureau de l'OIM de Kinshasa dans le cadre de l'assistance aux personnes (enfant non-accompagné, personne valide, les malades, les vieillards et les personnes victimes de la traite) qui retournent volontairement en République Démocratique du Congo :

- Réunification familiale (pour mineurs) ;
- Appui socio-économique à la réinsertion et réintégration ;
- Référence vers les structures médicales.

4.4. Paiement de l'activité de réintégration, procédure à suivre et suivi

- Echange sur l'activité à choisir et l'explication de la procédure de paiement de l'activité choisie notamment le paiement direct au fournisseur (vendeur), la présentation des factures pro forma (si possible) et l'envoi de pro forma à la mission du pays hôte pour autorisation du paiement. Toute cette procédure prend environ sept jours ouvrables avant le paiement ;
- Outre le paiement, l'OIM Kinshasa facilite parfois le transport des articles à domicile (si possible)
- Le bureau de l'OIM Kinshasa fait un suivi et l'évaluation de l'activité avec possibilité de prise de photo, si la personne l'autorise (à l'aide de la signature du formulaire d'autorisation de prise de photos). Le suivi des activités de réintégration est facilité par les descentes sur terrain pour ceux qui vivent à Kinshasa, à Lubumbashi et d'autres villes accessibles et des contacts téléphoniques pour échanger sur l'évolution de leurs activités, succès, difficultés, suggestions, profits réalisés, etc.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

- Le bureau de l'OIM Kinshasa fait son rapport d'évaluation, à l'aide d'un formulaire, au bureau du pays d'accueil de la personne qui est revenu volontairement en République Démocratique du Congo

4.5. Activités de Réintégration

Les personnes qui reviennent volontairement et sous assistance de l'OIM en République Démocratique du Congo ont de choix variés en ce qui concerne leurs activités de réintégration (c'est-à-dire leurs projets *projet de réinsertion économique et social*). Les activités les plus implantées sont les suivantes :

Transportation public :

- Taxi (avec une voiture d'occasion achetée au pays)
- Mini Bus (avec un mini bus d'occasion acheté au pays)
- Baleinière (une espèce d'une grande pirogue équipée d'un moteur)

Petites activités génératrices de revenu:

- Bar
- Boutique
- Salon de coiffure
- Pharmacie
- Vente de Wax
- Alimentation (vivres frais)
- Vente de pièces de rechange pour véhicule
- Vente des cartes prépayées
- Cabine téléphonique (phone station);
- Dépôt de boisson et de ciment;
- Vente de poissons salés;
- Restaurant
- Garage
- Habitation

Activités agricole :

- Véhicule pour le transport de produits agricoles
- Poulailier;
- Porcherie;
- Pisciculture;
- Agriculture (outils et intrants)

Activités de formation:

- Bureautique
- Centre informatique;
- Atelier de couture;
- Paiement en espèce :
- Assistance médicale;
- Subside
- Frais scolaires

Basé sur l'expérience depuis 2004, les activités ci-après sont rentables à Kinshasa ou en province sont les suivantes :

- Transportation Public : Taxi ou Mini Bus;
- Bar;
- Boutique;
- Salon de coiffure ;
- Bureautique et/ou cyber café;
- Vente de vivres frais;
- Atelier de couture;
- Vente de pneus et pièce de rechange
- Vente des cartes prépayées + communication (cabine);
- Pharmacie.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

5. QUELQUES PHOTOS



Bureau Pays de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM)
Près de la République démocratique du Congo
113, avenue Nioki • La Gombe - Kinshasa • République démocratique du Congo
Tel: +243 81 032 55 33 • E-mail: IOMkinshasa@iom.int
Bukavu: +243 99 344 4453 • Bunia: +243 81 030 2688 • Kananga: +243 81 890 3122
Goma: +243 81 389 1070 • Kisangani: +243 81 651 2594 • Dongo: +243 81 430 9350
Internet: <http://www.iom.int>



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones



Bureau Pays de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM)
Près de la République démocratique du Congo
113, avenue Nioki • La Gombe - Kinshasa • République démocratique du Congo
Tel: +243 81 032 55 33 • E-mail: IOM.kinshasa@iom.int
Bukavu: +243 99 344 4453 • Bunia: +243 81 030 2688 • Kananga: +243 81 890 3122
Goma: +243 81 389 1070 • Kisangani: +243 81 651 2594 • Dongo: +243 81 430 9350
Internet: <http://www.iom.int>



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones



Bureau Pays de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM)
Près de la République démocratique du Congo
113, avenue Nioki • La Gombe • Kinshasa • République démocratique du Congo
Tel: +243 81 032 55 33 • E-mail: IOMkinshasa@iom.int
Bukavu: +243 99 344 4453 • Bunia: +243 81 030 2688 • Kananga: +243 81 890 3122
Goma: +243 81 389 1070 • Kisangani: +243 81 651 2594 • Dongo: +243 81 430 9350
Internet: <http://www.iom.int>



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones



Bureau Pays de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM)
Près de la République démocratique du Congo
113, avenue Nioki • La Gombe - Kinshasa • République démocratique du Congo
Tel: +243 81 032 55 33 • E-mail: IOMkinshasa@iom.int
Bukavu: +243 99 344 4453 • Bunia: +243 81 030 2688 • Kananga: +243 81 890 3122
Goma: +243 81 389 1070 • Kisangani: +243 81 651 2594 • Dongo: +243 81 430 9350
Internet: <http://www.iom.int>



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

6. Statistiques

Les données que nous avons dans le tableau ci-après, couvrent la période allant de 2004 à 2012.

| Retournés de l'Europe | | Retournés de l'Afrique | | Situation générale | |
|-----------------------|------------|------------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Pays | Nombre | Pays | Nombre | Continents | Nombre |
| Suisse | 36 | Afrique du Sud | 250 | Europe | 291 |
| UK | 108 | Maroc | 149 | Afrique | 1067 |
| Belgique | 102 | Libye | 8 | | |
| Autres | 45 | Uganda | 619 | | |
| | | Autres | 41 | | |
| Total | 291 | Total | 1067 | Total | 1358 |